

David JOURNAULT

Séminaire St Jean – Nantes

1^{ère} année

Janvier 2002

LES MISSIONS FRANÇAISES
***AD EXTRA* AU XIX^{ÈME} SIÈCLE**

Cours d'Histoire de l'Église

M. Marcel LAUNAY

Bibliographie

- ✓ COMBY Jean, *Deux mille ans d'évangélisation*, Bibliothèque d'Histoire du Christianisme n°29, Desclée, 1992
- ✓ MICHEL Joseph, *Missionnaires bretons d'outre-mer – XIX^e-XX^e siècles*, Presses Universitaires de Rennes, 1997
- ✓ OURY Guy-Marie, *Histoire de l'évangélisation*, C.L.D., 1991

Table des matières

<i>Bibliographie</i>	2
<i>Table des matières</i>	2
<i>Introduction LE XIX^E SIÈCLE, SIÈCLE DU RENOUVEAU MISSIONNAIRE</i>	3
<i>Première partie LE CONTEXTE POLITIQUE ET RELIGIEUX</i>	4
I. Les suites de la Révolution et de l'Empire	4
II. Le climat missionnaire de la Restauration	4
III. Les motivations missionnaires	5
IV. Missions et civilisations	6
VIII. Les missions et l'État français	6
<i>Deuxième partie ORGANISATION ET PROJET MISSIONNAIRES</i>	7
I. Les Œuvres d'aide aux missions	7
II. Recrutement et formation d'un personnel missionnaire	7
III. Une doctrine missionnaire	8
IV. Méthodes d'évangélisation	8
<i>Troisième partie LES ZONES DE MISSIONS</i>	10
I. L'Amérique	10
II. L'Océanie	11
III. L'Asie	11
IV. L'Afrique	13
<i>Conclusion</i>	14
<i>Annexe n°1 CHATEAUBRIAND ET LE ROMANTISME MISSIONNAIRE</i>	16
<i>Annexe n°2 PRINCIPAUX INSTITUTS FRANÇAIS CONSACRÉS AUX MISSIONS</i>	17
<i>Annexe n°3 INSTRUCTION « NEMINEM PROPECTO » (EXTRAIT)</i>	18
<i>Annexe n°4 LETTRE DE JEAN-LOUIS BONNARD</i>	19
<i>Index</i>	20

Introduction
LE XIX^E SIÈCLE,
SIÈCLE DU RENOUVEAU MISSIONNAIRE

La situation des missions catholiques au début du XIX^e siècle est des plus sombres. L'esprit apostolique attaqué par les Lumières, l'abolition de la Compagnie de Jésus en 1773, la dissolution des congrégations votée par l'Assemblée législative française, la suppression de la Congrégation de la Propagande,... autant d'éléments qui ont joué en défaveur de l'esprit missionnaire.

Pourtant, c'est au XIX^e siècle que l'idée missionnaire devient pour l'Église catholique une composante essentielle de son identité. Et cela se ressent au niveau du clergé mais peut-être encore plus au niveau du peuple dans son ensemble. Car si certains évêques considèrent leur propre diocèse comme terre de mission prioritaire, les œuvres de soutien aux missionnaires outre-mer voient l'ampleur de leurs actions augmenter. Cette prise de conscience de l'importance des missions lointaines se traduira à la fois dans les mentalités, les préoccupations, et dans les multiples institutions qui naîtront dans le pays pour le service des missions.

L'Église de France sera d'ailleurs le principal artisan de ce renouveau : en 1900, trois missionnaires catholiques sur quatre seront d'origine française. Cet essor exceptionnel trouve sa source dans la diffusion très large de l'idée missionnaire dans la population française, ainsi que dans la conjoncture politique et religieuse de cette période.

Il convient en effet de s'arrêter d'abord sur les raisons de ce renouveau, pour ensuite nous intéresser aux acteurs de cet élan missionnaires, et aux terrains sur lesquels ils ont œuvré.

Première partie

LE CONTEXTE POLITIQUE ET RELIGIEUX

I. Les suites de la Révolution et de l'Empire

La Révolution et l'Empire sont avant tout des périodes qui ont mis un certain coup d'arrêt à l'activité missionnaire. Outre la dissolution des congrégations et la persécution de l'Église de France pendant la Révolution, le conflit entre NAPOLÉON et le pape a empêché toute action de la Propagande de 1808 à 1814.

Ces temps troublés ont cependant un effet positif en ce qu'ils remettent en avant l'importance de la défense de la foi et de l'évangélisation. L'éventualité du martyr redevient une dimension de la vie chrétienne en France, et plus seulement pour les missionnaires partis au loin. Et la réorganisation des diocèses français devra beaucoup aux méthodes et aux expériences menées par les missionnaires. De nombreux instituts sont fondés avec pour objectif le plus souvent à la fois mission intérieure et mission extérieure.

C'est aussi un temps d'ouverture de l'Église de France vers l'extérieur. Plusieurs milliers de prêtres ont dû fuir les persécutions. Ceux qui se sont retrouvés en Angleterre ont assisté à la naissance de sociétés bibliques et de sociétés missionnaires protestantes. Cinquante français sont partis au Canada, une centaine aux États-Unis. Les sulpiciens expatriés au Canada et aux États-Unis y sont devenus professeurs dans les séminaires, mais aussi missionnaires. Certains deviennent évêques, comme Mgr Simon Gabriel BRUTÉ DE RÉMUR, sulpicien rennais qui fût évêque de Vincennes (Indiana, USA) de 1834 à 1839. Ainsi de nombreux liens s'établissent entre ces terres lointaines et la France, et les missionnaires de retour se font les agents propagateurs du zèle missionnaire dans la population des collèges et séminaires français. Par exemple, le trappiste Dom Augustin DE LESTRANGE, restaurateur de l'ordre cistercien, prêche en 1814 sur les missions du nouveau monde, après avoir séjourné en Amérique.

La revalorisation de l'idéal missionnaire passe aussi par la littérature. C'est au moment où le Concordat entre en application en France que CHATEAUBRIAND publie *Le Génie du christianisme*¹. Le missionnaire devient un personnage romantique, un aventurier de la foi, exalté dans toutes les revues missionnaires et dans de nombreuses œuvres littéraires, qui trouvent à ce moment un large public.

II. Le climat missionnaire de la Restauration

C'est en 1815 que ce mouvement en faveur des missions lointaines s'amplifie. Mais il s'agit bien d'abord d'un mouvement du peuple chrétien : les évêques ont d'autres préoccupations en tête, à savoir la réorganisation et la lutte contre la déchristianisation de leurs diocèses. C'est ce qui fait dire à l'évêque de Troyes en 1822 : « Nous pouvons nous regarder comme un pays de mission, hélas, plutôt à Dieu que la France pût être aussi facilement convertie que l'ont été le Canada et la Louisiane et autres contrées sauvages. »

¹ Cf. Annexe n°1

Cette frilosité de certains responsables ecclésiastiques n'empêche pas la mise sur pied en France de diverses associations ou œuvres qui veulent répondre aux appels des missionnaires, que ce soit par le soutien matériel ou la prière. Une première association est fondée à l'instigation des Missions Étrangères de Paris en 1817 : la paternité en revient à un M.E.P. originaire de Rennes, le P. Charles LANGLOIS (1767-1851). À Lyon, Pauline JARICOT prend la responsabilité de l'association, et applique la méthode anglaise du sou hebdomadaire pour les missions, en organisant la collecte par groupes de dix, cent et mille donateurs. Peu à peu, cette association cesse d'être destinée exclusivement aux Missions Étrangères de Paris, et le 3 mai 1822, douze notables lyonnais, laïcs, fondent l'Association de la Propagation de la Foi (l'Œuvre).

Dès 1822, il est décidé de soutenir le zèle des donateurs par la publication régulière de nouvelles des missionnaires. Cette revue, qui prendra à partir de 1825 le titre d'*Annales de l'Association de la Propagation de la Foi*², deviendra une véritable institution : elle sera traduite en une dizaine de langues (dont le breton) et connaîtra une très large diffusion (en 1846 elle tirait à 180 000 exemplaires). De nombreuses revues naîtront dans les différents diocèses, tel *Le Petit Messager des Missions*, *Écho des missionnaires nantais* fondé en 1880 par le P. SORIN, missionnaire de l'Immaculée Conception, et le P. ROGER, sulpicien, professeur de théologie au grand séminaire.

L'Œuvre va connaître une progression très rapide, puisque au milieu du siècle, elle est présente dans les deux tiers des paroisses de France, ainsi que dans toute l'Europe et l'Amérique. La collecte de 1845 rapporta deux millions de francs. C'est principalement par l'action de la Propagation de la Foi que s'inscrira durablement dans les esprits chrétiens la conscience missionnaire. Et même si les évêques furent d'abord réticents par rapport à cette œuvre fondée par des laïcs, leur soutien et leur implication, à partir de 1830~35, furent déterminants dans le développement de l'association.

III. Les motivations missionnaires

L'esprit missionnaire est aussi vieux que l'Église elle-même, mais le XIX^e siècle amène ses propres motivations. Tout d'abord, ce siècle semble offrir des conditions nouvelles excellentes pour l'annonce de l'Évangile jusqu'aux extrémités du monde : les bateaux à vapeur permettent de raccourcir les temps de traversé, l'ouverture du canal de Suez en 1869 divise par deux le temps nécessaire pour aller de Londres à Bombay, de nombreux explorateurs, parfois missionnaires eux-mêmes, se lancent à la découverte de l'Afrique,... Toutes choses qui font voir un signe de la Providence en faveur des missions lointaines.

La principale motivation reste bien d'apporter le salut à tous les peuples, en référence notamment au *Benedictus* : « ... pour illuminer ceux qui habitent les ténèbres et l'ombre de la mort » (Luc 1, 79). Et dans la pensée de l'époque, il ne peut être question de salut en dehors de l'Église, et de l'Église de Rome : c'est ainsi que renouveau missionnaire et ultramontanisme vont de paire. Pour le missionnaire, comme pour tout catholique de l'époque, les terres non encore évangélisées sont au pouvoir de satan, et leurs habitants sont voués à l'enfer. Et comme le salut vient par le baptême, cela explique la rapidité, sinon la précipitation avec laquelle certains missionnaires baptisaient les « indigènes ».

Enfin, certains voient dans les nouvelles conversions obtenues dans les terres lointaines une sorte de compensation à la déchristianisation et à la perte de terrain subie par l'Église en Europe suite à la Révolution. À ce titre, cet extrait des *Annales* de 1826 est révélateur : « *Puisque séduits par la philosophie, les peuples chrétiens abandonnent la foi, il faut selon l'oracle divin, qu'elle aille revivre chez d'autres hommes et dans d'autres cœurs (...). Tandis que, dans notre vieille Europe, une secte impie travaille à*

² En 1964, les *Annales* ont pris pour titre : *Solidaires pour l'Évangélisation des peuples*

éteindre les lumières de la foi et rejette avec dédain la religion qui civilisa nos pères, l'Évangile de Jésus-Christ traverse les abîmes de l'Océan et renouvelle, au milieu des bordes sauvages de l'Amérique, les merveilles des anciens jours. »³

IV. Missions et civilisations

Même si l'objectif premier des missionnaires est d'annoncer l'Évangile et de convertir les populations, l'aspect économique et social de leur action n'est pas à négliger. En effet, les préoccupations de l'époque sont bien loin de l'actuel respect des cultures, et de l'acculturation, chère aux Pères du Concile Vatican II. Le missionnaire est aussi un agent civilisateur : il porte « chez les infidèles la civilisation et le salut, la connaissance du bonheur et dans le monde qui passe et dans celui qui ne passe pas », selon le mot de l'évêque d'Aire en 1826.

L'aspect positif de cette ambition sera la lutte des missionnaires catholiques, à la suite des protestants, contre l'esclavagisme. Partout où ils s'implantent, les missionnaires s'emploient à faire cesser les pratiques rituelles inhumaines, tels que les sacrifices humains, les infanticides pour cause de superstition⁴ ou l'anthropophagie. Les missionnaires essaient de mettre en place des structures villageoises chrétiennes pour développer le sens du travail et de la solidarité,...

Malheureusement, ces bonnes intentions ont aussi fait des missionnaires les agents de la disparition de nombreuses traditions, et ce même si certains d'entre eux se sont improvisés ethnologues.

VIII. Les missions et l'État français

Il ne faudrait pas faire des missionnaires des agents de la colonisation. En effet, même si les différents états européens se sont toujours intéressés aux missions lointaines, la préoccupation missionnaire et le souci d'une évangélisation universelle ont toujours précédé les visées colonisatrices et les grandes opérations menées en ce sens par les états à la fin du XIX^e siècle.

Cependant, les activités missionnaires ont toujours intéressé les différents gouvernements. Les interventions des troupes ont parfois été provoquées par les persécutions subies par les missionnaires, telle l'exécution du P. Auguste CHAPDELAIN⁵ qui fut la cause de l'expédition franco-anglaise en Chine en 1858. La France, dans toutes ses colonies et tous ses protectorats, a toujours soutenu l'action de l'Église catholique (par l'attribution de terres,...).

Certains évêques vont même jusqu'à saluer dans un même élan la colonisation et l'évangélisation, tels Mgr FRAYSSINOUS (ministre des affaires ecclésiastiques) ou Mgr DUPUCH. Ce dernier, alors évêque d'Alger, n'écrivait-il pas en août 1839 : « *Dans des transports nouveaux partagés par toute la population, par l'armée surtout, je bénissais (...) la mosquée extérieure de la Casbah que je dédiais à la Sainte Croix, dont elle porte le glorieux nom. À la Casbah, sur sa mosquée, là où il y a neuf ans à peine brillait le cruel croissant, la Croix brille à son tour. Mais quelle différence de clarté, ô mon Dieu !* »

³ cité par COMBY Jean, op. cit. p. 202

⁴ Ainsi, traditionnellement à Madagascar, quand une femme accouchait de jumeaux, le deuxième était systématiquement tué.

⁵ Le P. Auguste CHAPDELAIN, des Missions Étrangères de Paris, a été canonisé le 1^{er} octobre 2000 à Rome par le pape Jean-Paul II avec 119 autres martyrs de Chine (dont 2 autres M.E.P.).

Deuxième partie

ORGANISATION ET PROJET MISSIONNAIRES

Cette renaissance de l'enthousiasme missionnaire doit faire face à une grande pauvreté de moyens, et à un manque d'organisation dans les systèmes d'entraide. Petit à petit, des structures efficaces et des réseaux vont se mettre en place.

I. Les Œuvres d'aide aux missions

La fondation en 1822 de l'Association de la Propagation de la Foi avait pour objectif clair de n'être plus que la seule association de soutien, financier et spirituel, de tous les missionnaires, français d'abord, et européens ensuite. Elle voulait ainsi remédier à l'anarchie qui régnait jusqu'alors, fruit des nombreuses initiatives individuelles et des relations particulières entre telle paroisse et tel missionnaire, par exemple. Le Saint Siège ayant accepté ce monopole, l'Association pouvait se targuer en 1846 de recevoir les dons destinés aux missions de 146 diocèses d'Europe et d'Amérique.

Cependant, cette situation ne pouvait perdurer longtemps, et en fonction d'objectifs particuliers, d'autres œuvres furent fondées, comme l'Œuvre de la Sainte Enfance, fondée en 1843 par Mgr FORBIN-JANSON pour venir en aide aux enfants chinois, ou l'Œuvre d'Orient, fondée en 1856 pour aider les communautés chrétiennes de ces pays.

II. Recrutement et formation d'un personnel missionnaire

Les anciennes sociétés missionnaires françaises, telles que les Missions Étrangères de Paris⁶, les Pères du Saint-Esprit, les Lazaristes, sont rétablies à partir de l'Empire, mais surtout sous la Restauration. C'est aussi le cas des grands ordres, non spécifiquement missionnaires, comme les Jésuites, les Dominicains ou les Franciscains.

À côté de ces instituts anciens, le XIX^e siècle voit naître quantité de nouvelles congrégations, dont un tableau est donné en Annexe n°2. Beaucoup de ces congrégations ne sont pas spécialement destinées aux missions lointaines, mais rapidement, cela devient une étape de leur développement. C'est au XIX^e siècle qu'apparaît véritablement la sœur missionnaire, mais d'abord dans un rôle secondaire d'auxiliaire des prêtres. Elles sont chargées de missions telles que les dispensaires, les écoles de filles ou le service des prêtres. Les missionnaires ne sont plus exclusivement des prêtres puisque, outre les religieuses, des frères partent aussi, dans les instituts enseignants notamment.

Ce qui est paradoxale, c'est qu'en règle générale, les Français qui partent s'installer à l'étranger sont très peu nombreux, alors qu'en ce qui concerne les missionnaires, ils constituent le gros du bataillon, loin devant toutes les autres nations européennes. Les missionnaires sont généralement recrutés par des membres des différents instituts qui parcourent le pays en tous sens, prêchant dans les écoles, les paroisses, les séminaires diocésains. Les jeunes intéressés sont alors orientés vers des écoles, petits séminaires et grands séminaires spécifiques.

⁶ ou Société des Missions Étrangères

III. Une doctrine missionnaire

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, esprit missionnaire et ultramontanisme vont de pair en ce XIX^e siècle. C'est ainsi que la doctrine missionnaire qui s'impose est celle de la Congrégation de la Propagande, réorganisée en 1817 sous le pontificat de Pie VII. Les anciennes zones réservées des états européens n'existent plus, et le Saint Siège va réorganiser la mission en accordant des territoires en exclusivité à des instituts missionnaires. C'est le système du *jus commissionis* (« commission ») instauré par le pape Grégoire XVI. Ce système, qui permet d'éviter la concurrence entre les différents instituts, restera en vigueur jusqu'au concile Vatican II.

Un élément important de la doctrine missionnaire prêchée par le pape fut la lutte contre l'esclavage. Même si certains missionnaires estimèrent que la condamnation absolue de cette pratique était le fait d'un pape qui ne savait pas de quoi il parlait, la grande majorité des prêtres et religieux s'engagèrent dans cette lutte, notamment par l'éducation des esclaves et ex-esclaves. Et puis, il s'agissait de ne pas se faire doubler sur ce terrain, comme sur tous les autres, par les missionnaires protestants.

La fin du XIX^e siècle voit aussi la canonisation, en 1862, de vingt-six martyrs japonais des XVI^e et XVII^e siècle et la béatification de cent cinq autres en 1867. À la suite de la canonisation de 1862, les Frères des Écoles Chrétiennes de Saint-Brieuc avaient composé, en leur mémoire, des litanies formées de 26 brèves invocations indulgenciées, que l'on récitait avec un petit chapelet rouge. Cette litanie s'est répandue très rapidement dans toutes les écoles de l'ouest de la France, concourant ainsi à renforcer l'éclat et la popularité de l'activité missionnaire⁷.

Le concile Vatican I (1869-1870), qui aboutit à la promulgation du dogme de l'infaillibilité pontificale, est le premier dans lequel le monde entier est représenté par des évêques missionnaires, les vicaires apostoliques (qui étaient presque tous européens). Même si le concile n'a pas eu le temps de traiter des missions, le sujet a été abordé par les participants. Le pape y a fortement rappelé la nécessité de former un clergé indigène dans toutes les chrétientés, avec comme objectif d'avoir à la tête de chaque diocèse un évêque indigène. C'est la continuation de l'instruction *Neminem Profecto* du 23 novembre 1845 de la Congrégation de la Propagande (cf. Annexe n°3). Malheureusement, la fin précipitée du concile ne permettra pas d'inscrire ces orientations dans les faits.

IV. Méthodes d'évangélisation

Les méthodes utilisées par les missionnaires sont souvent fonction de leur milieu d'origine. En effet, même si les instituts missionnaires ont des séminaires spécifiques, la formation qui y est dispensée ne diffère pas vraiment de celle des séminaires diocésains classiques. Sans trop se référer ni aux expériences des siècles précédents, ni à la culture locale, ils essaient le plus souvent d'appliquer les mêmes méthodes qu'en Europe.

Alors que les protestants distribuent des bibles le plus largement possible, les missionnaires catholiques tentent d'abord d'attirer les populations par le culte : là où ils arrivent, ils commencent souvent d'abord par construire une chapelle, puis à faire apprendre par cœur et

⁷ Le 17 janvier 1871, le soir de l'apparition de la Sainte Vierge à Pontmain (Mayenne), une religieuse présente a fait prier le chapelet des martyrs japonais à la population rassemblée autour des petits voyants.

en latin les principales prières : *Pater, Ave, Credo, Veni Creator*. Les religions indigènes sont considérées comme des idolâtries, et traitées comme telle : dans certains pays, les missionnaires allaient jusqu'à brûler les statuts, les livres sacrés... y compris les bibles protestantes !

Avec toute leur bonne volonté pour sauver le « sauvage » par la vraie foi, et les bienfaits de la modernité européenne, les missionnaires ont sans doute contribué à l'établissement de nouvelles chrétientés, mais souvent au prix de la destruction des cultures indigènes. Ce n'est que plus tard que l'Église mesurera le prix de ses actes.

Il faut cependant reconnaître que les missionnaires ont aussi fait de gros efforts pour s'adapter et s'intégrer dans les cultures de ces pays. Ils ont souvent été les premiers linguistes occidentaux à s'intéresser à de nombreuses langues, et à réaliser des grammaires et des dictionnaires, qui sont parfois encore utilisés de nos jours. Certains ont aussi fait œuvre d'ethnologue et ont recensé des histoires, des mythologies, des chants,...

Les moyens sont fournis par les chrétiens européens, qui subviennent aux besoins des missionnaires, mais aussi subventionnent les actions « d'aide au développement » entreprises. C'est alors la vision paternaliste qui domine : les indigènes sont souvent considérés comme des enfants, dont le prêtre est le père et l'éducateur. Il a les connaissances, et il fera leur bonheur, s'ils font ce qu'il leur dit.

Troisième partie

LES ZONES DE MISSIONS

Sans vouloir prétendre à une quelconque exhaustivité, nous allons tenter de passer en revue l'ensemble des principales zones où les missionnaires français ont œuvré au XIX^e siècle. Le contexte est un peu différent des périodes précédentes, puisque les grands états européens perdent la main-mise qu'ils avaient jusqu'à présent sur les pays colonisés.

Ne pouvant pas approfondir en ces quelques pages toutes les missions françaises, nous avons choisi de privilégier dans notre étude les continents américain et asiatique, et de passer plus rapidement sur les autres régions du monde où ont œuvré les missionnaires français.

Aborder la question des différentes zones d'action des missionnaires français ne peut se faire sans aborder la question des relations entre ces missionnaires et les missionnaires des autres pays européens et des autres confessions chrétiennes.

I. L'Amérique

Que ce soit au Canada, où la religion officielle, celle de l'administration anglaise, est l'anglicanisme, ou aux États-Unis, où les catholiques ne représentent que 1 % de la population, les évêques déjà installés sont amenés à faire appel aux Français pour assumer la mission d'évangélisation.

La situation du Canada est encore particulière, puisque la natalité plus forte chez les colons français catholiques, et une forte immigration irlandaise vont donner un poids plus important à l'Église catholique. Dans le diocèse de Montréal, les Oblats de Marie Immaculée vont être appelés et vont se charger de la mission auprès des populations indiennes et inuits.

Aux États-Unis, ce sont des sulpiciens, des prêtres émigrés pendant la Révolution et les restes du clergé de Louisiane qui vont constituer le gros des bataillons missionnaires français. Cependant, malgré que de nombreux diocèses nord-américains aient eu pour premier évêque un Français, c'est bien le catholicisme des émigrants irlandais qui va donner son essor et ses caractéristiques au catholicisme des États-Unis.

En règle générale, les missionnaires vont s'intéresser assez peu aux populations indiennes. De même, la lutte contre l'esclavage, commandée par le pape dans sa lettre *In Supremo*, sera abordée avec prudence. La Guerre de Sécession verra des combattants catholiques dans les deux camps. Et c'est plus vers les églises protestantes que les noirs vont plus se diriger.

En ce qui concerne l'Amérique du Sud, après les déclarations d'indépendances des colonies espagnoles et portugaises de 1817 à 1823, l'Église se réorganise autour des missionnaires à qui la Congrégation de la Propagande a confié les missions : jésuites, franciscains, capucins, salésiens,...

En 1850, les spiritains se voient confier les deux diocèses nouvellement créés de Fort-de-France (Martinique) et de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

II. L'Océanie

L'Océanie sera le théâtre d'une lutte soutenue entre catholiques et protestants. Le premier missionnaire protestant, John WILLIAMS, arrivé en 1817, fini mangé par des cannibales des Nouvelles-Hébrides en 1839. En 1827, des Pères du Sacré-Cœur de Picpus débarquent sur les îles Hawaï, envoyés par la Congrégation de la Propagande. Au bout de quatre ans de concurrence, ils sont expulsés par les missionnaires protestants. Dès 1837, ils seront de retour.

En 1836, l'Océanie occidentale est attribuée aux Maristes de Lyon.

À partir de 1843, la France impose son protectorat à la reine de Tahiti, ce qui permettra aux missionnaires de s'établir avec plus de facilité. La grande majorité des habitants étant protestants, ce sont des protestants français qui y sont envoyés.

Une autre partie de l'Océanie, à l'image de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, sera évangélisée principalement par les Irlandais.

Exception faite de la Papouasie, toute l'Océanie est évangélisée à la fin du siècle, et toutes les dénominations chrétiennes y sont pour ainsi dire représentées. Là peut-être plus qu'ailleurs dans le monde, les missionnaires font œuvre d'ethnologie, et s'efforce de mettre fin aux pratiques les plus contraires à l'Évangile, telle que le cannibalisme. Mais certains pensent cependant que tous les commandements ne peuvent pas s'appliquer dans ces régions !

III. L'Asie

Depuis la mise en place du *jus commissionis*, l'Asie est à peu près la chasse gardée des Missions Étrangères de Paris. Ce qui frappe le plus quand on aborde cette partie de l'histoire des missions, c'est le nombre de persécutions qu'ont eu à subir missionnaires étrangers et chrétiens locaux dans les pays de l'Extrême-Orient, que ce soit en Chine, en Corée, au Vietnam ou au Japon. Le sang des martyrs a coulé abondamment sur ces terres.

L'Inde

La situation des catholiques en Inde est difficile au début du XIX^e siècle. Leur nombre a été diminué par deux en un siècle, pour atteindre à peu près 250 000. Cette chute est principalement due au manque de prêtres, lié à la suppression des Jésuites, qui constituaient la majorité du clergé missionnaire. De ce fait, de nombreux croyants se sont tournés vers les protestants, qui sont favorisés par la prise en charge progressive de l'administration par le gouvernement anglais, à partir de 1858.

Puisque l'ancien patronat portugais n'assume plus ses responsabilités, le pape Grégoire XVI réorganise en 1838 la mission en Inde autour de cinq vicariats apostoliques. Des cinq anciens diocèses sous responsabilité portugaise, seul subsiste l'archevêché de Goa. Cette initiative unilatérale du pape occasionnera un conflit de juridiction, « le schisme de Goa », qui durera près de 50 ans.

Les prêtres de Missions Étrangères de Paris, qui sont en charge des vicariats apostoliques, mènent une réflexion sur leur rôle et leurs relations avec le clergé local. Ils sont nombreux à considérer que l'Église catholique en Inde ne pourra vraiment être une réalité que quand elle aura à sa tête une hiérarchie issue de ses rangs. L'autre question qui travaille les missionnaires, c'est celle des relations avec la tradition hindoue, et principalement la question des castes. En effet, même si les catholiques se recrutent dans toutes les castes de la société indienne, nombreux sont les intouchables qui se convertissent. Mais la conversion ne met pas fin à l'esprit de caste, et les

convertis des castes plus hautes refusent de se mêler à ces « parias », que ce soit pour la messe ou pour tous les sacrements⁸.

Ces questions amèneront de Mgr BONNAND, vicaire apostolique de Pondichéry, à réunir deux synodes diocésains (en 1844 et 1849) pour approfondir ces questions. Le premier travaillera principalement sur la question de la formation du clergé local, et définira de grandes lignes qui inspireront ensuite l'instruction *Neminem Profecto* de la Congrégation de la Propagande de la Foi de 1845⁹. Une réalisation concrète sera l'ouverture en 1847 d'un noviciat jésuite local. Le deuxième synode portera sur l'administration diocésaine, et la prise en compte des réalités locales. Il est notamment décidé d'ouvrir les écoles aux non chrétiens. En ce qui concerne le problème des castes, il reste entier puisque des murets sépareront les intouchables des autres castes dans les églises.

Le XIX^e est une période charnière pour l'évangélisation de l'Inde, et des orientations déterminantes y ont été prises. Cependant, il faudra attendre les siècles suivant pour que le clergé indigène accède véritablement aux postes à responsabilité.

La Chine

Tout comme en Inde, la situation des chrétiens chinois n'est pas très favorable au début du XIX^e siècle. Il y a entre 200 000 et 300 000 chrétiens, et de 130 à 200 prêtres, dont la moitié sont chinois. Le pays n'est divisé qu'en six circonscriptions ecclésiastiques : trois diocèses (Pékin, Nankin et Macao) et trois vicariats apostoliques. Les lazaristes sont en charge des diocèses, alors que les vicariats apostoliques sont gérés par les pères des Missions Étrangères de Paris, des franciscains et des dominicains. Sans être pour autant l'objet de persécutions particulières à cette époque, les chrétiens vivent leur foi dans une quasi-clandestinité.

Pour l'Église de Chine, le XIX^e siècle sera une période de profonds bouleversements. En 1803, Mgr Gabriel TAURIN DUFRESSE, vicaire apostolique du Sichuan (centre de la Chine), organise le premier synode diocésain de Chine et rassemble 13 prêtres chinois et 6 prêtres européens. Ce synode travaillera principalement la question de la formation des prêtres et restera comme un modèle pour tous les autres synodes qui suivront en Extrême-Orient.

Mais ce siècle sera avant tout placé sous le signe des persécutions. Le 1^{er} octobre 2000, le pape Jean-Paul II a canonisé 120 martyrs de Chine, dont 13 missionnaires français¹⁰, parmi lesquels Mgr Gabriel TAURIN DUFRESSE (décapité en 1815), le P. Auguste CHAPDELAIN (1856) et le P. Jean-Pierre NÉEL (1862), tous les trois prêtres des M.E.P.

Ce siècle verra aussi plusieurs interventions militaires européennes qui imposeront différents traités à la Chine, instaurant de fait un protectorat français sur les missions catholiques. Ce furent les traités inégaux de Nankin (1842), Whampoa (1844), Tien-Tsin (1858). Les persécutions subies par les chrétiens sont à la fois des persécutions religieuses, et des persécutions xénophobes, qui associent dans une même haine la religion catholique, apportée par les étrangers, et les actions militaires européennes.

⁸ Jean COMBY rapporte la réaction d'un chrétien « de caste » : « *Chercher à nous mêler à des parias, à nous identifier à eux ! Cette idée ne trouvera jamais place dans l'esprit d'un hindou. Une ligne de démarcation nous sépare à jamais de cette caste, rebut de la société...* »

⁹ cf. Annexe n°3

¹⁰ 4 jésuites, 2 franciscains, 1 lazariste, 3 franciscaines missionnaires de Marie, 3 prêtres des M.E.P.

La Corée

Les chrétiens de Corée ont eux aussi connu de fortes périodes de persécutions. Dans les premiers temps, l'évangélisation a été le fait de laïcs chinois. Le premier prêtre chinois entré en Corée est exécuté en 1802. Plusieurs milliers de chrétiens subiront le même sort au cours du XIX^e siècle, alors que l'on évaluait le nombre de chrétiens à environ 6 000 en 1800. Malgré la désignation par Pie VII d'un vicaire apostolique, les persécutions vont se poursuivre. L'Église catholique célèbre dans sa liturgie les saints martyrs de Corée, persécutés en 1846 (André KIM, premier prêtre coréen, Paul CHONG et leurs compagnons) et en 1866 (plusieurs milliers de chrétiens, 2 évêques et 7 missionnaires).

Ce n'est qu'à partir de 1885 que la liberté religieuse est reconnue. Aujourd'hui, 49 % des Coréens du Sud sont chrétiens, alors qu'en Corée du Nord, la situation des croyants est toujours très difficile.

Les pays de l'Indochine

Le premier vicariat apostolique de Cochinchine recouvre une zone géographique importante, puisqu'elle s'étend jusqu'au Cambodge, au Laos et au Siam (actuelle Thaïlande). Jusqu'à la mort de l'empereur GIA-LONG en 1820, les missionnaires catholiques ne connaissent pas d'entrave à leur mission, puisque l'empereur doit en partie son accession au trône à Mgr PIGNEAU DE BEHAINE, vicaire apostolique décédé en 1799. Les choses se dégradèrent avec ses successeurs, et la persécution sanglante commencera dès 1833 pour durer jusqu'à l'instauration du protectorat français.

Au cours d'une période d'accalmie dans les persécutions, Mgr Étienne-Théodore CUÉNOT réunit un synode clandestin en 1841. En s'inspirant du synode de Mgr DUFRESSE, il travaille à organiser son vicariat apostolique. Le vicariat compte 122 séminaristes en 1848.

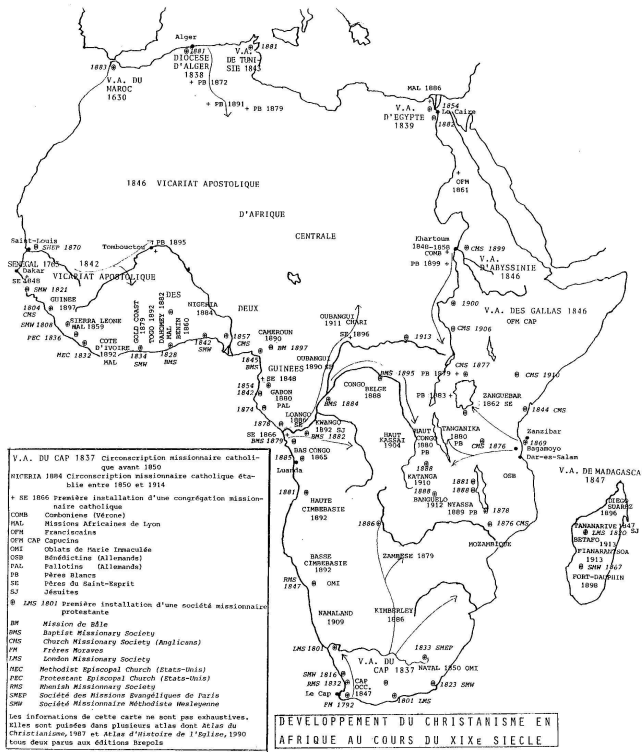
Entre 1844 et 1850, l'ancien vicariat apostolique de Cochinchine est divisé en six vicariats plus petits. L'instauration du protectorat de la France (sur le Cambodge en 1863, sur le Viêt-Nam en 1880, sur le Laos en 1893) sur cette région permettra la fin des persécutions.

Au Cambodge, les chrétiens n'ont jamais eu à subir de persécutions. Mgr Jean-Claude MICHE est nommé comme premier vicaire apostolique de Phnom Penh en 1850. En 1866, le roi Norodom demande aux catholiques cambodgiens installés depuis le XVII^e siècle à Ponhea Lu de venir dans sa capitale et leur offre des terres pour qu'ils puissent construire leurs maisons et une église, poursuivant une longue tradition de bienveillance royale vis-à-vis des chrétiens. En 1881, les Sœurs de la Providence de Portieux ouvrent leur première maison à Phnom Penh.

Le Japon

Fermées depuis le XVII^e siècle, les portes du Japon sont forcées par les États-Unis et les pays européens à partir de 1853. Petit à petit, des chrétiens cachés réapparaissent à l'occasion de l'arrivée de nouveaux missionnaires européens. Mais la religion catholique n'est toujours pas autorisée, et une vague de persécutions frappe encore de 1868 à 1873 cette Église du Japon qui compte déjà tant de martyrs. L'avènement de l'ère Meiji, porteuse d'ouverture, de progrès et de liberté permettra l'installation de la religion catholique, même si les conversions se font rares.

IV. L'Afrique



Le XIX^e siècle est celui des grandes explorations de l'intérieur du continent noir. Les missionnaires se lancent très nombreux dans ses expéditions, et beaucoup y trouveront la mort, du fait de leur inadaptation aux conditions de vie, et notamment à la fièvre jaune. Les points de départ de ces expéditions sont les comptoirs européens et les petites colonies.

Le gouvernement français possède une colonie au Sénégal où s'installent les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et les Frères de Ploërmel. Trois Sénégalais sont ordonnés prêtres en 1840. À partir de 1842, les vicariats apostoliques vont se multiplier, confiés aux Spiritains, aux prêtres des Missions Africaines de Lyon ou aux Missionnaires d'Afrique. Certaines grandes figures se détachent telles que celle de Charles

LAVIGERIE, fondateur, entre autres, de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) en 1868. Il fera preuve toute sa vie d'une imagination et d'une activité débordante, allant jusqu'à fonder un nouvel ordre, héritier des Templiers, au service des missionnaires et dont l'existence fût brève : les Frères armés du Sahara.

Madagascar

Les premiers évangélisateurs de l'île furent des missionnaires protestants anglais, appelés en 1820 par le roi Radama I^{er} pour alphabétiser son peuple. Mais le roi ne les autorise pas à baptiser et sa femme principale, qui lui succédera, persécutera les chrétiens, craignant que cette nouvelle religion ne vienne détruire les fondements de son pouvoir.

Les missionnaires français viennent principalement de l'île de la Réunion et évangélisent les petites îles qui entourent Madagascar (Sainte-Marie, Nosy Bé, Mayotte). À partir de 1869, il n'y aura plus d'entrave aux missions chrétiennes, catholiques comme protestantes, puisque la reine Ranavalona II se convertit au protestantisme.

Conclusion

À la vue de tous ces éléments, on peut dire que le XIX^e siècle a été une période d'expansion très importante pour les missions. Les zones géographiques non encore évangélisées se réduisent de plus en plus.

Ce qui est paradoxal, c'est que dans le même temps les missionnaires de cette période ont bénéficié de nombreux progrès technique, notamment dans les moyens de locomotions, qui sont venus faciliter leur tâche, et qu'ils ont dû faire face à des vagues de persécutions dignes des temps des persécutions romaines.

Cette période s'achève à un moment où les états européens veulent étendre leurs différents empires coloniaux. La mission *ad gentes* sera parfois matériellement facilitée dans les colonies françaises, mais l'alliance de fait entre le colonisateur et l'Église catholique posera de nombreux problèmes qui rejailliront au moment de la décolonisation.

*Annexe n°1***CHATEAUBRIAND ET LE ROMANTISME MISSIONNAIRE**

« Voici encore une de ces grandes et nouvelles idées qui n'appartiennent qu'à la religion chrétienne. Les cultes idolâtres ont ignoré l'enthousiasme divin qui anime l'apôtre de l'Évangile. Les anciens philosophes eux-mêmes n'ont jamais quitté les avenues d'Académus et les délices d'Athènes pour aller au gré d'une impulsion sublime humaniser le Sauvage, instruire l'ignorant, guérir le malade, vêtir le pauvre et semer la concorde et la paix parmi les nations ennemies : c'est ce que les religieux chrétiens ont fait et font encore tous les jours. Les mers, les orages, les glaces du pôle, les feux du tropique, rien ne les arrête : ils vivent avec l'Esquimau dans son outre de peau de vache marine ; ils se nourrissent d'huile de baleine avec le Groenlendais ; avec le Tartare et l'Iroquois, ils parcourent la solitude ; ils montent sur le dromadaire de l'Arabe, ou suivent le Cafre errant dans ses déserts embrasés ; le Chinois, le Japonais, l'Indien sont devenus ses néophytes ; il n'est point d'île ou d'écueil dans l'Océan qui ait pu échapper à leur zèle ; et, comme autrefois les royaumes manquaient à l'ambition d'Alexandre, la terre manque à leur charité.

Lorsque l'Europe régénérée n'offrit plus aux prédicateurs de la foi qu'une famille de frères, ils tournèrent les yeux vers les régions où des âmes languissaient encore dans les ténèbres de l'idolâtrie. Ils furent touchés de compassion en voyant cette dégradation de l'homme ; ils se sentirent pressés du désir de verser leur sang pour le salut de ces étrangers. Il fallait percer des forêts profondes, franchir des marais impraticables, traverser des fleuves dangereux, gravir des rochers inaccessibles ; il fallait affronter des nations cruelles, superstitieuses et jalouses ; il fallait surmonter dans les unes l'ignorance de la barbarie, dans les autres les préjugés de la civilisation : tant d'obstacles ne purent les arrêter...

C'est à ces mêmes missionnaires que nous devons l'amour que les Sauvages portent encore au nom français dans les forêts de l'Amérique... »

Annexe n°2
PRINCIPAUX INSTITUTS FRANÇAIS CONSACRÉS AUX
MISSIONS

1658	Société des Missions Étrangères (Mgr Pallu et Mgr Lambert de la Motte)
1797-1800	Sœurs et Pères de Picpus (Sacrés Cœurs ; reconnus officiellement en 1814 (pères) et 1817 (sœurs))
1806	Sœurs de Saint-Joseph de Cluny (A.-M. Javouhey ; missionnaire en 1817)
1816	Missionnaires de Provence (Mazenod ; Oblats de Marie Immaculée ; missionnaires outre-mer en 1841) Pères Maristes (Colin ; missionnaires en 1836)
1817	Frères Maristes (Champagnat ; missionnaires en 1836) Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel (J.-M. de Lamennais ; missionnaires en 1836)
1841	Missionnaires du Très Saint Cœur de Marie (Liebermann : fusion en 1848 avec la Congrégation du Saint-Esprit)
1856	Missions Africaines de Lyon (Marion Bresillac)
1857	Sœurs Missionnaires de la Société de Marie
1868-1869	Société des Missionnaires d'Afrique – Pères Blancs et Sœurs Blanches (Lavigerie)
1876	Sœurs de Notre-Dame des Apôtres
1877	Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie

Source : COMBY Jean, op. cit. p. 209-210

Annexe n°3
INSTRUCTION « NEMINEM PROPECTO » (EXTRAIT)

1. *Tous et chacun des chefs de missions (...) doivent pour l'établissement et pour la consolidation de la foi catholique, faire tous leurs efforts pour que des évêques soient mis à la tête des Églises, lorsqu'il n'y en a pas encore ; là où l'étendue d'un pays le demande ou le permet, les territoires seront divisés et le nombre des évêques augmenté pour qu'enfin ces Églises soient mises en place avec une hiérarchie complète.*
2. *Par dessus tout, ces chefs de mission doivent considérer comme le devoir le plus impérieux de leur charge de former parmi les chrétiens indigènes ou les habitants de ces pays des clercs bien éprouvés et de les élever au sacerdoce, afin qu'à mesure que la foi s'étendra et que le nombre de fidèles augmentera, l'usage de la discipline ecclésiastique s'établisse peu à peu, et la Religion catholique s'affermisse de plus en plus. Pour cela, il sera très utile, il sera même nécessaire de fonder des séminaires, dans lesquels les jeunes gens qui auront été appelés par Dieu au sacerdoce seront longuement et soigneusement formés et initiés aux sciences sacrées.*
3. *Les Lévites indigènes doivent être formés à la science, à la piété et exercés avec soin au saint ministère, de telle sorte que, selon le vœu exprimé depuis longtemps par le Siège apostolique, ils deviennent par la suite aptes à toutes les fonctions ecclésiales et à la direction même des missions et qu'ils soient enfin élevés à la dignité épiscopale (...).*
4. *Il faut rejeter et abroger entièrement l'usage de n'employer dans les missions les prêtres indigènes qu'en qualité de simples auxiliaires, condition qu'ils considèrent à juste titre comme humiliante (...).*
7. (...) *Les chefs de missions doivent bien se garder de s'immiscer dans les affaires politiques et séculières et de se diviser en s'attachant à des partis ou à des nations (...).*
8. *Enfin la Sacrée Congrégation exhorte très vivement les chefs de missions à accorder une sollicitude non moins grande aux autres œuvres tout à fait utiles et nécessaires (...), aux institutions orientées vers la prière et la pénitence (...), à celles vouées à la miséricorde et à la charité (...) à l'instruction religieuse et profane des enfants (...) à l'éducation des jeunes filles (...). En outre, on veillera avec soin à ce que les missionnaires en formant et en éduquant soigneusement les peuples fidèles dans tout ce qui regarde la vie sociale, ne négligent en aucun cas de diriger selon les voies de l'Évangile leur nature profonde, leurs travaux et leurs arts (...). Que les chefs de missions réunissent souvent des assemblées synodales qui sont de la plus grande utilité pour soutenir l'unité de la foi et de la discipline.*

Instruction de la SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI,
 aux archevêques, évêques, vicaires apostoliques et autres chefs de mission
 (Neminem Profecto, 23 novembre 1845)

Annexe n°4
LETTRE DE JEAN-LOUIS BONNARD

Jean-Louis BONNARD, M.E.P., écrit ses lignes dans une lettre destinée à ses parents, quelques jours avant son procès. Sous le règne de TU DUC, après un court ministère au Tonkin, il sera condamné à mort et exécuté le 1^{er} mai 1852, âgé de 29 ans.

« *Enchaîné pour le Nom de Jésus, 25 avril 1852,*

(...) Le Seigneur a levé la main pour me frapper, l'enfer s'est déchaîné, et, sans épargner, le troupeau, il a dressé principalement ses batteries contre le pasteur (...). Lors donc que vous recevrez cette lettre, bien chers parents, vous pourrez être certains que ma tête sera tombée sous le tranchant du glaive, je serai martyr, je serai mort pour la foi de Jésus Christ, immolé par les infidèles, en haine de cette religion sainte dont vous m'avez donné les premières leçons. Ces leçons, je me les rappelle toujours, et elles font encore ma consolation au fond de mon noir cachot (...). Oui, mes chers parents, immolé de la sorte, comme le divin Jésus, comme tous les saints martyrs, par la main des méchants, j'espère monter, après tous ces héros de la foi, dans le séjour de la gloire (...). Ne pleurez pas en lisant cette lettre qui ne doit vous être remise qu'après ma mort (...). Réjouissez-vous, car mon âme s'est élevée au séjour des bienheureux (...). Je suis si heureux de mourir ainsi (...). J'étais encore bien jeune auprès de vous, et déjà je désirais ce qui m'arrive aujourd'hui (...). Mon âme surabonde de joie (...). Travaillez tous activement au salut de votre âme (...). C'est là-haut dans le séjour des bienheureux que je vous donne rendez-vous (...). »

in *Vie du vénérable Jean-Louis Bonnard* par un prêtre du diocèse de Lyon, Lyon, 1876, p. 405-409

Index

	A		<i>Le Petit Messager des Missions, Écho des missionnaires nantais</i>	5
Afrique		15	Louisiane	11
Amérique		11		M
Asie		12	Madagascar	16
Association de la Propagation de la Foi		5, 8	Maristes	12
Australie		12	Martinique	12
	B		martyrs de Chine	14
BONNAND		13	martyrs de Corée	14
BONNARD		20	Mayotte	16
BRUTÉ DE RÉMUR		4	Meiji	15
	C		MICHE	15
Cambodge		14	Missionnaires d'Afriques	15
Canada		11	Missions Africaines de Lyon	15
Capucins		11	Missions Étrangères de Paris	8, 12, 13
CHAPDELAINE		7, 14	Montréal	11
chapelet des martyrs japonais		9		N
CHATEAUBRIAND		4	NAPOLÉON	4
Chine		13	NÉEL	14
CHONG		14	<i>Neminem Profecto</i>	9, 13
concile Vatican I		9	Norodom	15
Concile Vatican II		6	Nosy Bé	16
Congrégation de la Propagande		3, 9, 11, 12, 13	Nouvelles-Hébrides	12
Corée		14	Nouvelle-Zélande	12
CUÉNOT		14		O
	D		Oblats de Marie Immaculée	11
DE LESTRANGE		4	Océanie	12
Dominicains		8, 13	Œuvre <i>Voir Association de la Propagation de la Foi</i>	
DUFRESSE		13, 14	Œuvre d'Orient	8
DUPUCH		7	Œuvre de la Sainte Enfance	8
	E			P
États-Unis		11	Papouasie	12
	F		Pères du Sacré-Cœur de Picpus	12
FORBIN-JANSON		8	Phnom Penh	15
Franciscains		8, 11, 13	Pie VII	9
FRAYSSINOUS		7	PIGNEAU DE BEHAINE	14
Frères armés du Sahara		16	Pondichéry	13
Frères de Ploërmel		15		R
Frères des Écoles Chrétiennes		9	Radama I ^{er}	16
	G		Ranavalona II	16
GIA-LONG		14	ROGER	5
Grégoire XVI		9, 12		S
Guadeloupe		12	Sainte-Marie	16
	I		Salésiens	11
<i>In Supremo</i>		11	schisme de Goa	13
Inde		12	Siam	14
Indochine		14	Sœurs de la Providence de Portieux	15
	J		Sœurs de Saint-Joseph de Cluny	15
Japon		15	SORIN	5
JARICOT		5	Spiritains	8, 15
Jésuites		3, 8, 11, 12	Sulpiciens	11
<i>jus commissionis</i>		9, 12		T
	K		Tahiti	12
KIM		14	Thaïlande	14
	L		TU DUC	20
LANGLOIS		5		W
Laos		14	WILLIAMS	12
Lazaristes		8, 13		